

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 22 juin 2018

1^{ère} Commission
N° CD-2018-3-1-6

Service instructeur
Direction des finances

Service consulté

DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2018

Résumé : La décision modificative n°1 constitue la première adaptation du budget primitif par l'affectation du résultat cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2017, ainsi que par l'adoption de nouvelles inscriptions.

Ce projet de DM1 2018 vise d'une part à ajuster les ouvertures de crédits aux besoins réels de l'exercice 2018 et d'autre part à affecter le résultat cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2017.

Dans ce cadre, les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,680 M€ et les recettes de la même section augmentent de 2,650 M€, laissant apparaître un excédent de fonctionnement de + 6,330 M€.

Concernant l'investissement, les dépenses augmentent de 70,115 M€ et les recettes de 91,348 M€, intégrant le résultat global cumulé 2017 d'un montant de 85,049 M€, portant ainsi l'excédent d'investissement à +21,233 M€.

Cette situation aboutit à un excédent budgétaire de 27,562 M€.

Ainsi abondé, le budget 2018 est porté à 831,056 M€ (contre 737,059 M€ au budget primitif).

DECISION MODIFICATIVE N° 1

SOMMAIRE

I.	Bilan chiffré des propositions	p. 3-5
	A. La section de fonctionnement	p. 3
	B. La section d'investissement	p. 4-5
II.	L'affectation du résultat	p. 5
III.	Dispositions diverses	p. 5

I. BILAN CHIFFRE DES PROPOSITIONS

A. La section de fonctionnement

Dépenses	Montant
Dépenses nouvelles	+2 324 157,15
Transfrontalier : subvention au CEC et poursuite du Projet Interreg V GeoRhena	+17 037,96
Carburant engins du PIM	+20 000,00
Participation statutaire au SYMBI	+200 000,00
Etudes - projet d'Avenir autour de Fessenheim	+30 000,00
Semaine du développement durable programmé au mois d'octobre	+20 000,00
Cotisation Association Leader France	+600,00
Réimputation crédits MAP (virement entre sections)	+10 000,00
Réajustement des crédits liés à l'externalisation des prestations dans les collèges	+300 000,00
Protection de l'enfance : frais d'inscription à des formations et colloques	+13 000,00
Participation au SYMBIO et à la navette des crêtes	+23 841,49
Réajustement opérations financières	+48 994,56
Intérêts moratoires contentieux LGV Est (compensés partiellement par une reprise de provision de 800 K€)	+1 030 683,14
Risque contentieux (compensé par une reprise de provision de même montant)	+550 000,00
Réajustement de crédits Cabinet (dont cours d'allemand, déplacements, manifestations, études...)	+60 000,00
Dépenses minorées	-6 004 064,00
Réajustement enveloppe subventions - Environnement	-85 165,00
Politique PMI : réajustement crédits formation assistants maternels, vaccins, vacances psychologues	-221 300,00
Politique insertion : réajustement de l'allocation RSA	-1 396 200,00
Réajustement contribution FSL	-517 500,00
Politique PA : réajustement des crédits APA à domicile et frais d'hébergement en EHPAD	-465 000,00
Virement entre sections - Routes	-250 000,00
Réajustement des intérêts de la dette et frais financiers	-1 500 000,00
Report réglementaire des mesures de reclassement	-400 000,00
Ajustement des crédits de maintenance des équipements informatiques	-168 899,00
SDIS : virement d'une partie de la contribution en section d'investissement	-1 000 000,00
Total dépenses de fonctionnement	-3 679 906,85 €
Recettes	Montant
Recettes complémentaires	+3 124 682,30
Réajustement recettes vente de bois	+30 000,00
Réajustement recettes PIM	+10 000,00
Réajustement recettes (revenus immeubles, loyers Maison d'Alsace à Paris, droits de chasse)	+228 500,00
Solidarité : réajustement recettes (recouvrement sur autres départements, annulation mandats...)	+427 670,00
Participation ANAH à l'évaluation du PIG	+9 750,00
Réajustement TFPB (suite à notification)	+553 132,00
Reprise de provision - intérêts moratoires relatifs au contentieux LGV Est	+800 000,00
Reprise de provision - risque contentieux RH	+550 000,00
Réévaluation du FCTVA	+500 000,00
Participation Eurométropole et ville de Strasbourg à plateforme dématérialisée Marchés publics et recette Télécom	+11 420,42
Réajustement de recettes	+4 209,88
Recettes minorées	-475 057,00
Réajustement CVAE (suite à notification)	-330 156,00
Réajustement IFR (suite à notification)	-140 815,00
Réajustement autres recettes financières (suite à notification)	-4 086,00
Total recettes de fonctionnement	2 649 625,30 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	6 329 532,15 €

B. La section d'investissement

Dépenses	Montant
<u>Dépenses nouvelles</u>	+72 192 415,79
Collèges : réajustement des crédits au vu de l'état d'avancement des travaux	+735 830,00
Subvention complémentaire - Hartmanswillerkopf	+75 000,00
Subvention - fonds documentaire CDMC	+20 000,00
Réajustement crédits - aménagement foncier (Déviation RD 18 BIS, projet TGV Rhin Rhône)	+87 000,00
Etudes - agrandissement abattoir de Cernay	+20 000,00
Etudes - transition énergétique - projet d'avenir autour de Fessenheim	+30 000,00
Bâtiments départementaux : réajustement des crédits au vu de l'état d'avancement des travaux	+628 684,00
Salle de l'assemblée : remplacement des équipements audiovisuels	+180 000,00
Projet de regroupement des services sociaux et administratifs sur Saint Louis (acquisition foncière)	+1 200 000,00
Regroupement des services sociaux de Cernay (acquisition bâtiment)	+60 000,00
Acquisition du site du SARM à Colmar	+250 000,00
Vente à paiement différé de 4 terrains à Retzwiller (équilibrée en dépense et recette)	+145 760,00
Achèvement voie sud de Mulhouse : remboursement anticipé de la participation départementale	+4 900 000,00
CPER - opération "Plateformes douanières sud Alsace" : réajustement appels de fonds de l'Etat	+230 000,00
Ajustement crédits - Subvention Routes	+13 000,00
Travaux de renforcement des couches de roulement	+1 600 000,00
Travaux plantation	+10 000,00
Maintenance et investigations sur ouvrages d'art	+450 000,00
Virement entre sections - Routes	+250 000,00
Opérations de sécurité et signalisation verticale	+300 000,00
Déploiement de la radio numérique	+130 000,00
Acquisition matériel SARM	+500 000,00
Travaux de réaménagement itinéraire routier transports exceptionnels entre ville de Belfort et port de Neuf Brisach	+1 270 000,00
Aménagement des itinéraires cyclables	+270 000,00
Opérations individualisées	+835 000,00
PPRT : participation au droit de délaissement	+45 000,00
Opération financière - ligne de trésorerie (équilibrée en dépense et recette)	+10 000 000,00
Financement prévisionnel du PPI	+20 000 000,00
Politique Friches - transformation en subvention	+2 398 066,79
Contentieux LGV Est - contentieux en cours	+22 875 672,00
Informatique dans les collèges	+1 210 240,00
Informatique : projet et réseau	+473 163,00
SDIS : virement d'une partie de la contribution en section d'investissement	+1 000 000,00
<u>Dépenses minorées</u>	-2 077 167,00
Réajustement crédits - politiques de l'eau, assainissement et barrage	-250 000,00
Bâtiments départementaux : virement en vue de financer des acquisitions foncières	-700 000,00
Réimputation crédits MAP (virement entre sections)	-10 000,00
Report des travaux du CH de Mulhouse en 2019	-549 500,00
Travaux neufs sur RD : réajustement des crédits	-401 000,00
Réajustement remboursement capital emprunt	-166 667,00
Total des dépenses d'investissement	70 115 248,79 €

Recettes	Montant
Recettes complémentaires	+96 354 106,65
Participation Communauté de Communes d'Altkirch à la construction médiathèque	+150 000,00
Participation Etat travaux à la modernisation du poste électrique - bâtiment préfecture Colmar	+35 000,00
Vente d'une maison d'habitation à Ingersheim	+205 000,00
Vente d'un terrain à bâtir à Wittenheim	+300 950,00
Vente à paiement différé de 4 terrains situés à Retzwiller (équilibrée en dépense et recette)	+145 760,00
Dispositif d'aide à la pierre - parc privé : reversement subventions indûment perçues	+320 276,00
Réajustement recettes pistes cyclables (notamment participation Saint Louis Agglomération et Huningue)	+134 000,00
Résultat cumulé 2017 affecté à l'investissement	+85 049 225,48
Opération financière - ligne de trésorerie (équilibrée en dépense et recette)	+10 000 000,00
Créance sur transfert de droits à déduction TVA pour l'abattoir	+9 410,17
Vente de matériels informatique	+4 485,00
Recettes minorées	-5 006 254,00
Vente Espace Renault reportée à 2019	-4 140 000,00
Décalage de recettes émanant des partenaires au vu de l'état d'avancement des opérations routières	-806 000,00
Réajustement de la recette Bpifrance suite à l'arrêt du Fonds Départemental de Garantie	-7 350,00
Réajustement avance remboursable	-52 904,00
Total des recettes d'investissement	91 347 852,65 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	21 232 603,86 €
EXCEDENT GLOBAL A AFFECTER	27 562 136,01 €

II. L'AFFECTATION DU RESULTAT

Pour 2017, l'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 26 020 812,62 €, le solde d'investissement cumulé s'élève à 59 028 412,86 €, soit un résultat cumulé à affecter de 85 049 225,48 €. L'excédent budgétaire de cette décision modificative, quant à lui, est de 27 562 136,01 €.

Concernant le résultat cumulé 2017 d'un montant de 85 049 225,48 €, il vous est proposé de l'affecter en recette d'investissement, soit :

- 26 020 812,62 € à la réserve d'investissement (nature 1068),
- 59 028 412,86 € au solde d'exécution d'investissement (nature 001).

Concernant l'excédent budgétaire d'un montant de 27 562 136,01 €, il vous est proposé d'inscrire ces crédits en réserve d'investissement en vue du paiement anticipé des CTV en quinze acomptes annuels à hauteur de 7,41 M€ et du financement du « Projet d'avenir autour de Fessenheim » pour 20,15 M€.

III. DISPOSITIONS DIVERSES

La mise en conformité de l'état d'actif du département avec l'inventaire comptable du payeur départemental nécessite des écritures d'ajustement des comptes d'amortissement conformément à l'annexe n°2 joint au présent rapport.

*

* *

Je vous prie de bien vouloir :

- ☞ approuver l'excédent de fonctionnement cumulé 2017 d'un montant de 26 020 812,62 € et l'affecter à la réserve d'investissement (nature 1068),
- ☞ approuver le solde d'investissement cumulé 2017 d'un montant de 59 028 412,86 € qui fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'exercice 2018 (nature 001),
- ☞ arrêter le volume budgétaire de la DM1 à **93 997 477,95 €**, portant ainsi le volume budgétaire global du budget principal à 831 056 202,95 €,
- ☞ arrêter le volume budgétaire de la DM1 à **1 015 561,12 €** pour la Cité de l'enfance, budget annexe au budget principal, portant ainsi le volume budgétaire de la Cité de l'enfance à 5 219 702,12 €,
- ☞ d'approuver la réinscription à concurrence de **148 995,36 €** des restes à réaliser de fonctionnement 2017 (annexe 1),
- ☞ procéder aux régularisations des opérations comptables telles que détaillées dans l'annexe n°2 jointe à la présente délibération,
- ☞ de reprendre la provision pour litige pour un montant de 800 K€ lorsque celle-ci deviendra sans objet,
- ☞ de déroger au règlement financier en ramenant la durée de validité des subventions d'investissement en faveur du Conseil départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace de 3 ans à 1 an à compter de 2018 et ce pour les années à venir,
- ☞ autoriser qu'il soit dérogé aux modalités de versements des subventions d'investissement d'un montant supérieur ou égal à 200 000 € fixées dans ces contrats, lesquelles prévoient actuellement un règlement en quinze acomptes annuels, et autoriser en conséquence, dès achèvement des travaux et réception des justificatifs de paiement, le versement en une seule fois du solde de chacune des subventions concernées, dans le cadre des subventions déjà accordées au titre des Contrats de Territoire de Vie 2014/2019,
- ☞ autoriser qu'il soit dérogé aux modalités de versements des subventions d'investissement d'un montant supérieur ou égal à 200 000 € fixées dans ces contrats, lesquelles prévoient actuellement un règlement en quinze acomptes annuels, et autoriser en conséquence, dès achèvement des travaux et réception des justificatifs de paiement, le versement en une seule fois du montant de chaque subvention qui sera attribuée dans ce cadre, concernant les subventions restant à voter au titre des Contrats de Territoire de Vie 2014/2019.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT